

## **Responsable du suivi des concessions (Délégations de Services Publics) Poste rattaché à la Direction Générale**

### **Missions Principales :**

- Coordonner les contrôles des concessions (Délégations de Services Publics), sous l'angle juridique, économique, financier et technique,
- Elaborer une procédure de suivi et de contrôle des concessions,
- Veiller au respect des dispositions contractuelles par des contrôles sur pièces et sur place,
- Identifier et clarifier les risques liés aux relations financières entre la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et les concessionnaires (eau et assainissement, piscines, golf, base de loisirs),
- Appliquer les outils d'audit de l'analyse des risques,
- Analyser les comptes des concessions et les rapports annuels (calcul des coûts, évaluation, facturation croisée, ...) et rédiger des documents de synthèse.

### **Activités correspondantes :**

- Piloter et assurer le suivi administratif des concessions au sein de la direction générale,
- Définir les indicateurs de gestion et d'évaluation de l'activité déléguée,
- Optimiser les procédures administratives,
- Assurer l'exécution budgétaire, comptable et technique des concessions de services,
- Produire des documents d'aide à la décision et proposer des axes d'amélioration,
- Coordonner et assurer le suivi des concessions de services en collaboration avec les Directions de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,
- Garantir l'exécution et le respect du contrat des concessions en cours,
- Organiser et piloter les visites de contrôle avec le concours de la Commission de Contrôle Financier (CCF),
- Animer les réunions de suivi avec les concessionnaires (Comités de Gestion, Comités Techniques),
- Rédiger les documents préparatoires ou pièces nécessaires au lancement ou renouvellement des concessions : fiche, rapport de présentation, projet de contrat, préparer les avenants en cours de concession avec les Directions concernées,
- Rédiger les comptes rendus de réunions et analyser les tableaux de bord et de suivi,
- Assurer une veille juridique et réglementaire.

### **Profil du poste :**

#### **Formation/Prérequis :**

- Connaître les bases juridiques et financières des concessions,
- Etre dans une démarche de contrôle de gestion externe,
- Etudes supérieures en droit public, administration locale ou économie (Master).

#### **Connaissances requises :**

- Méthode et outils de management par projet et par objectif,
- Technique d'analyse, de diagnostic et de synthèse,
- Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et son décret d'application (n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016),
- Maitrise des règles budgétaires et comptables du secteur privé et du secteur public local,
- Maitrise du cadre juridique et financier d'une concession.

**Savoir être :**

- Sens de l'organisation,
- Rigueur,
- Polyvalence,
- Force d'initiative et de proposition,
- Capacité à travailler en équipe et transversalité,
- Discrétion professionnelle.

**Conditions d'exercices :**

- travail en bureau avec déplacements fréquents sur le terrain,
- Pas d'encadrement de personnel.

**Cadre statutaire :**

- Poste de catégorie A, cadre d'emploi des attachés territoriaux,
- Fonctionnaire ou Contractuel de Droit Public (CDD 3 ans avec période d'essai de 3 mois),
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire (IFSE) : entre 3 200 € et 3 600 € brut par mois.